



# RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

TOUITOU Amandine  
IA-IPR d'Histoire-Géographie-EMC  
[Amandine.touitou@ac-guyane.fr](mailto:Amandine.touitou@ac-guyane.fr)  
06.94.43.61.61

Cayenne, le 16 septembre 2024

Chères et chers collègues,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année scolaire 2024. J'espère que vous avez passé d'agréables vacances et que vous avez fait une rentrée sereine.

Je souhaite particulièrement la bienvenue aux 14 enseignants entrants dans l'académie et à ceux nouvellement recrutés, et je félicite vivement les 6 lauréats du concours du CAPES Interne !

L'organisation d'un CAPES Interne à Affectation Locale Guyane en 2024, a attiré de nouveaux candidats au concours, et j'en profite pour encourager les enseignants contractuels à s'engager dans la voie de la professionnalisation et de la titularisation. N'hésitez pas à nous solliciter.

Pour vous accompagner cette année, vous pourrez compter sur l'équipe des Chargés de Mission d'Inspection d'HG :

- M. Laurent MARSZALCK, professeur Certifié au collège Nonnon, qui aura notamment la responsabilité de mettre en œuvre le Plan Académique de Formation dans lequel il assurera de nombreuses formations. Il coordonnera notamment la préparation au CAPES Interne et le dispositif « Enseigner l'Histoire-Géographie autrement » et continuera à piloter à mes côtés l'examen du DNB. Enfin, il coordonnera le concours académique Géo-Photo.
- Mme CLESSIENNE Karine, professeure Certifiée au collège Agarande sera l'interlocutrice privilégiée des personnels néo-contractuels et de leurs tuteurs. Elle continuera à m'appuyer sur les dossiers du Trinôme Académique et Mémoire et Citoyenneté, et sera coordonnatrice du concours la Flamme de l'Égalité.
- M.OLTRA Denys, professeur Certifié Cl. E. au Lycée Lama Prévost aura cette année la double charge de IAN (Interlocuteur Académique au Numérique) et de CMI. A ce titre, il assurera le suivi des étudiants UG et INSPE en stage en établissement et de leurs tuteurs, coordonnera le concours Très Court, enfin, il pilotera à mes côtés l'examen du Baccalauréat.

Enfin, Mme BAILLY Carmen, Agrégée de Géographie, et Mme TORRETON Pia, Agrégée d'Histoire viendront en appui de l'équipe d'Inspection et poursuivront leurs actions de médiation scientifique et de didactisation des ressources en lien avec l'Histoire et la Géographie de la Guyane. Pour ce faire, elles seront notamment chargées de piloter des GRAC.

Enfin, elles coordonneront le concours Jeune Historien Guyanais à mes côtés. Nous sommes d'ores et déjà à la recherche d'enseignants volontaires pour contribuer à l'élaboration de l'ouvrage 2025-2026 qui portera sur « l'Histoire du peuplement », aussi, n'hésitez pas à prendre contact avec elles.

## **1. Le bilan de l'année écoulée**

Pour l'année 2023-2024, j'avais annoncé dans ma lettre de rentrée deux priorités :

- **La contextualisation des pratiques et des enseignements : elle reste une priorité.**

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire sur les programmes adaptés l'an dernier, et nous vous remercions. La centaine de réponses obtenues nous permet de dresser un état des lieux des

pratiques et des besoins des enseignants. Les résultats pour l'académie seront brièvement présentés en réunion de rentrée. L'ensemble des résultats fera l'objet d'une communication au colloque [RIICLAS](#) intitulé « Interroger les marges en éducation et en formation » qui se tiendra à la mi-octobre à Saint-Denis de la Réunion, puis d'une publication.

Afin de faciliter le travail des enseignants des Outre-Mer, nous échangeons avec la Dgesco-Eduscol autour du renforcement de la [visibilité des programmes adaptés](#) et de l'offre de ressources à destination des enseignants. Nous travaillons actuellement à l'élaboration de Ressources d'Accompagnement pour les programmes adaptés, au même titre que pour les programmes hexagonaux.

- **L'amélioration des acquis des élèves**

Comme vous le savez, toute la communauté éducative est mobilisée afin de permettre à nos élèves d'accéder aux savoirs fondamentaux et aux compétences qui leur permettent de s'insérer activement dans la société. Cette priorité nationale se traduit dans le nouveau [Projet Académique 2024-2027](#) qui identifie des objectifs opérationnels pour notre académie, adossés à des indicateurs afin de travailler dans ce sens.

A l'échelle de notre discipline, nous disposons désormais d'éléments saillants relatifs à la maîtrise des compétences d'Histoire-Géographie pour chaque collège. Après avoir prélevé durant trois ans des données concernant la réussite des élèves aux épreuves d'HG du DNB, nous serons heureux de vous présenter l'atlas du DNB 2024, réalisé par M. PUJOL Géraud que je remercie vivement, et avec l'appui du Service Statistique Académique (SSA). Cet atlas permet d'identifier des axes de travail à mener en équipe, notamment en termes de progression commune, en fonction du contexte de l'établissement.

## **2. Mes priorités pour l'année à venir**

- **L'accompagnement des enseignants au plus près de leurs besoins**

L'accompagnement personnalisé des enseignants, notamment en début de carrière, a été et reste notre priorité. Depuis 3 ans que je suis inspectrice, j'ai entendu vos difficultés à amener tous les élèves vers la réussite, votre impuissance parfois face aux attentes qui vous sont adressées. Ce sont nos rencontres à travers les visites-conseil qui nous permettent de mesurer vos défis du quotidien. C'est pourquoi je souhaite renforcer notre présence sur le terrain, à la fois pour les enseignants débutants comme nous l'avons toujours fait, mais aussi pour les enseignants plus expérimentés.

En effet, les Rendez-vous de Carrière sont des moments forts de la vie professionnelle. Ils occasionnent souvent du stress. C'est pourquoi, il est important de s'y préparer, d'en cerner clairement les attendus, d'en connaître les enjeux. Aussi, outre la réunion d'information en visio sur le Rendez-vous de Carrière qui aura lieu dans quelques semaines, je porterai cette année une attention particulière aux enseignants en amont de leur premier Rendez-vous de Carrière, en proposant une visite-conseil qui permettra d'identifier ensemble les points forts et les marges de progression de votre pratique de classe.

En tout état de cause, les professeurs concernés par le Rendez-vous de Carrière (6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> échelon) en seront avisés par mail via leur boîte académique et par le biais du portail i-prof du calendrier les concernant, au plus tard 15 jours calendaires avant la date du premier temps du rendez-vous de carrière. Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter au site du Ministère : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

- **Montée et diversification des compétences professionnelles**

Cette année est marquée par une évolution notable de l'offre de formation du PAF. Désormais accessible sur le site de l'[EAFC](#), l'offre de formation se fera « au fil de l'eau » tout au long de l'année.

N'hésitez pas à vous « abonner » aux parcours qui vous intéressent : dès leur ouverture, vous recevrez un message automatique vous proposant de vous y inscrire.

Je souhaite également poursuivre le travail d'identification et de formation d'un vivier de formateurs qui auront vocation à intervenir dans le PAF HG mais également de mener des formations transversales ou sur les gestes professionnels. La constitution de ce vivier de formateurs nous permettra également de proposer davantage de Formations à Initiative Locale.

A ce titre, j'attire votre attention sur l'existence de trois [parcours de formateurs](#) au PAF, dont un permettant de présenter la certification [CAFFA](#).

Je profite enfin de ce courrier afin de vous apporter quelques éléments d'information concernant le nouveau cadre réglementaire relatif à l'Enseignement Moral et Civique et à l'Éducation à la citoyenneté :

Le nouvel arrêté relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège fixe deux nouveautés concernant l'enseignement moral et civique (EMC) et l'éducation à la citoyenneté :

- de la 6e à la 3e, les heures d'EMC sont désormais clairement identifiées, avec 30 minutes par semaine pour chaque niveau, assurées par les professeurs d'histoire-géographie ;
- au cycle 4, s'y ajoutent 18 heures annuelles permettant l'engagement et la participation des élèves à des projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information, et au développement durable. Cette disposition entre en vigueur à la rentrée scolaire 2024 pour les élèves de classe de cinquième, à la rentrée scolaire 2025 pour les élèves de quatrième et à la rentrée scolaire 2026 pour les élèves de troisième.

Ces 18 heures offrent ainsi un cadre réglementaire aux nombreux projets et actions d'éducation à la citoyenneté déjà menés dans de nombreux collèges dans le cadre du parcours citoyen.

Les projets d'éducation à la citoyenneté s'inscrivent dans les thématiques qui organisent la rénovation des programmes d'enseignement moral et civique : les valeurs et principes de la République ; la culture démocratique, institutionnelle et juridique ; l'éducation aux médias et à l'information ; l'éducation au développement durable.

Tous les professeurs sont concernés par l'éducation à la citoyenneté. Pluridisciplinaire et transversale par essence, elle peut être encadrée par divers membres de la communauté pédagogique, sans se limiter aux professeurs d'histoire-géographie qui assurent au collège l'enseignement moral et civique.

**En effet, autant les 30 minutes hebdomadaires d'EMC sont dévolues au professeur d'histoire-géographie, autant le volet « projet » peut être conduit par n'importe quel membre de l'équipe pédagogique, quelle que soit sa discipline.**

Ces compétences peuvent ainsi faire l'objet d'une évaluation au cours du projet, et à la fin de celui-ci. Les compétences évaluées et les modalités d'évaluation peuvent s'adapter à chaque projet, en s'appuyant sur les compétences pour construire une culture de la démocratie figurant dans le préambule du programme d'EMC. L'évaluation doit notamment veiller à mettre en valeur l'engagement de l'élève et sa contribution à la réussite du projet.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le vademecum « Eduquer à la citoyenneté » :

<https://eduscol.education.fr/document/59573/download?attachment>

Je vous remercie de l'intérêt que vous avez bien voulu porter à ce courrier et je ne manquerai pas de vous tenir informés durant l'année de l'actualité de nos disciplines.

Je vous prie de croire, cher.e.s collègues, en mes sentiments très cordiaux et je vous souhaite à tous une excellente année scolaire pour vous et vos élèves.

TOUITOU Amandine